

Morez, le 10 août 2018

Le Maire,

A

Monsieur le Directeur  
DREAL Franche Comté  
Unité territorial du Jura  
165 Avenue Paul Seguin  
39000 LONS LE SAUNIER

Objet : Dossier pastoralisme – dégagement paysager – Morez – demande d'examen au cas par cas

N/REF : secrétariat général : MFB

Affaire suivie par Melle BARRAND Marie-Françoise

E-mail : [marie-f-barrand@mairie-morez.fr](mailto:marie-f-barrand@mairie-morez.fr)

Monsieur le Directeur,

La commune déléguée de Morez a lancé depuis plusieurs années une expérimentation de réouverture de ses paysages. Une première expérience réouverture-réhabilitation pastorale a été réalisée en 2011-2012 sur des parcelles communales.

Au vu des résultats obtenus, très appréciés tant par la Ville que par les habitants, la Municipalité a étendu cette réflexion sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, un dossier « Morez, au cœur d'un grand parc » a été initié et présenté aux divers financeurs en octobre 2012.

Ce programme a permis un retour en pâture de plus d'une quarantaine d'hectares sur des terrains qui avaient été autrefois délaissés par l'activité agricole. Ayant toujours l'ambition d'installer un exploitant agricole sur son territoire, il est proposé de poursuivre de ce travail de dégagement paysager qui s'accompagnera d'une action de pastoralisme avec l'installation de clôtures.

Il s'agit ici, de répondre aux enjeux paysagers sur le territoire communal en permettant à la collectivité d'entretenir ou rouvrir efficacement les espaces actuellement délaissés par l'activité agricole et en cours d'embroussaillage et notamment des secteurs qui n'avaient pas pu être réalisés lors des interventions précédentes mais qui ont tout leur intérêt pour le projet à terme d'installation d'un exploitant agricole. Ces actions de reconquête paysagère visent à renforcer l'attractivité du territoire en stoppant l'avancée de la forêt à proximité des zones bâties et contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants. Cela concernera environ 6 hectares.

Pour ce faire, il est proposé de :

**Commune nouvelle des Hauts de Bienne**

BP 90107 - Morez - 39403 Hauts de Bienne Cedex

Tél. 03.84.33.10.11 - Fax 03.84.33.26.42

Email : [secretariat@hautsdebienne.fr](mailto:secretariat@hautsdebienne.fr)



- réaliser un repérage des surfaces en cours de fermeture et d'évaluer la faisabilité d'un entretien par un ou plusieurs troupeaux d'animaux spécifiques. Cette approche s'accompagne d'une estimation des coûts d'aménagements nécessaires à la mise en place d'un pâturage (clôtures, points d'eau, ...)
- assurer les interventions destinées à remettre en état les secteurs identifiés (déboisement, réouverture...)
- soutenir les investissements visant à permettre le pâturage des animaux

Au vu de ces éléments, j'ai l'honneur de vous transmettre une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale au titre du article R 122-3 du code de l'environnement mais aussi une demande de dérogation délivrée en application des articles L 411-1 et 2 du code de l'environnement.

Afin d'apporter des informations complémentaires à ma demande, je vous transmets ci-joint

- l'état des surfaces concernés ainsi que les numéros de cadastre et les surfaces
- le diagnostic pastoral établi par la chambre d'agriculture du Jura sur les parcelles concernées.
- Le document CERFA

Je reste bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Le Maire en fait  
L'Adjoint délégué